

VACANCES OUVERTES

Soutenir le départ
en vacances
des aidants familiaux



Bilan 2010

Région Poitou-Charentes

SOMMAIRE

CONTEXTE ET OBJECTIFS DU DISPOSITIF	4
Pourquoi soutenir les aidants ?	4
Les apports des projets vacances à destination des aidants familiaux.....	4
Le positionnement de Vacances Ouvertes	4
LES ACTIONS MENEES EN 2010	5
Rappel des actions antérieures.....	5
2007-2008 : la mise en place de l'expérimentation en Poitou-Charentes	5
2009 : la consolidation de l'action.....	5
Les actions 2010 : une présence maintenue en Poitou-Charentes	5
Accompagnement de structures ou d'aidants dans la mise en place de projets vacances	6
LES DEPARTS EN VACANCES D'AIDANTS.....	7
Données générales sur les départs 2010 dans le cadre du dispositif.....	7
Les projets soutenus et l'accompagnement réalisé par Vacances Ouvertes.....	8
Les aidants partis	9
Une majorité de femmes aidantes.....	9
Des aidants âgés de 68 ans en moyenne	9
Des aidants majoritairement à la retraite.....	9
Des écarts importants dans les ressources des aidants familiaux	10
Des aidants principalement originaires de la Vienne.....	10
Les personnes aidées	11
Une majorité d'hommes au sein des aidés.....	11
Des personnes aidées âgées de près de 74 ans en moyenne	11
Des personnes aidées principalement concernées par les maladies neuro dégénératives	11
La relation aidant-aidé.....	12
Les aidants sont les conjoints de la personne aidée dans presque trois quarts des situations.....	12
Les tâches assumées par les aidants	12
Une présence quotidienne des aidants auprès des personnes aidées	13
Des aidants présents depuis 8 ans en moyenne.....	13
Les départs en vacances en 2010	14
2010 : une année de premier départ pour la plupart des aidants.....	14
Un accès aux vacances rendu plus difficile pour les aidants	14
... un besoin pourtant exprimé par ces derniers.....	14
Le type de départ choisi par les aidants	15
Caractéristiques des séjours	16
Les solutions de remplacement mises en place	19
LE FINANCEMENT DES PROJETS DE VACANCES DES AIDANTS	20
Aides financières attribuées par l'ANCV via Vacances Ouvertes	20
Les financements mobilisés pour le départ des aidants	20
LE DEROULEMENT DES SEJOURS ET LE RESSENTI DES AIDANTS FAMILIAUX PARTIS	21
Le déroulement du projet vacances vu des aidants partis en individuel	21
Le ressenti des aidants partis en individuel sur l'aide apportée.....	22
Quelques paroles d'aidants sur ce que leur a apporté un séjour de vacances.....	23
CONCLUSION.....	24
ANNEXES - CARACTERISTIQUES DES SEJOURS DES AIDANTS ET FINANCEMENTS DES PROJETS	25

CONTEXTE ET OBJECTIFS DU DISPOSITIF

Vacances Ouvertes est une association fondée en 1990, dont la vocation est de favoriser l'accès aux vacances des personnes qui en sont exclues. Son but est d'aller au-devant de publics qui n'ont pas ou plus accès aux vacances et qui ont donc besoin à la fois de financements mais aussi d'accompagnement pour construire leur projet. Elle soutient le départ de 16 000 personnes par an en travaillant avec plus 500 structures locales.

Pourquoi soutenir les aidants ?

L'enquête INSEE « Handicaps, Incapacités, Dépendance » révèle que **3.7 millions de personnes sont aidant en France**.

De nombreuses études prouvent que soutenir une personne âgée a des impacts négatifs :

- les aidants négligent leur santé alors qu'apparaît une « pathologie de l'aidant » et que leur taux de mortalité est supérieur à la moyenne
- les aidants s'isolent avec le temps et peuvent subir des difficultés financières.

Par conséquent, être aidant peut mettre en danger la santé physique et psychique d'un individu.

Le soutien aux aidants familiaux est donc indispensable à l'heure actuelle.

Les apports des projets vacances à destination des aidants familiaux

Pour Vacances Ouvertes, le projet vacances permet plus que le simple accès aux vacances, même si pour les aidants familiaux, le besoin de répit est réel : une **coupure avec le quotidien** aura vraisemblablement des impacts positifs sur leur bien-être.

Concernant le répit des aidants, le projet vacances peut avoir une place particulière car il **présente l'avantage d'interpeller les aidants sur un aspect positif (plaisir)**. On évoque les vacances, les désirs de l'aidant et non la maladie ou ses difficultés. Il peut être à l'origine de la mise en place d'une action collective, d'un groupe d'aidants ou être une action d'un groupe déjà constitué.

Quand le départ en vacances est proposé à l'aidant, il est **l'occasion de travailler de nombreux questionnements** : prise de conscience du besoin de répit et de préservation de la santé de l'aidant, sa culpabilité de l'aidant, les solutions de remplacement envisageables
...

Dans le dispositif de Vacances Ouvertes, le projet vacances est **soutenu par un acteur du territoire** (association, CCAS, CLIC), ce qui a l'avantage pour les aidants :

- de créer du lien social en cas de départ collectif ou de préparation collective car les personnes, habitant à proximité, vont pouvoir se revoir
- d'informer les aidants sur les dispositifs et aides existants.

Le projet vacances peut donc être un **élément dans un travail de prévention** à destination des aidants.

Le positionnement de Vacances Ouvertes

Vacances Ouvertes **depuis trois ans** soutient le départ en vacances des aidants familiaux de personnes âgées et/ou dépendantes.

Vacances Ouvertes n'organise pas de séjour mais propose aux acteurs locaux (CCAS, CLIC, associations) qui souhaitent s'investir sur la thématique des aidants **d'apporter une aide méthodologique** (réunions de préparation, mise à disposition de plaquettes d'information pour les aidants, diffusion d'un guide pratique, ...) ainsi qu'**une aide financière destinée aux aidants** (grâce au partenariat de l'association avec l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances).

LES ACTIONS MENEES EN 2010

Rappel des actions antérieures

2007-2008 : la mise en place de l'expérimentation en Poitou-Charentes

L'expérimentation a été mise en place en Poitou-Charentes fin 2007 grâce au soutien du Conseil Régional Poitou-Charentes.

2008 a été l'année des premiers départs d'aidants et de personnes aidées ainsi que d'un important travail de sensibilisation des structures de terrain. La réalisation de cette tâche s'est poursuivie tout au long de l'année 2009. Plus de 100 structures ont été rencontrées.

2009 : la consolidation de l'action

De nombreux outils de communication ont été mis en place :

- un document de présentation ainsi qu'un plus synthétique,
- un flyer et un guide pratique à destination des aidants familiaux
- une partie aidants sur le site de Vacances Ouvertes.

Le travail de développement a continué en Poitou-Charentes et la sensibilisation a commencé dans d'autres régions afin de pouvoir l'étendre en 2010.

Les actions 2010 : une présence maintenue en Poitou-Charentes

La quasi-totalité des structures picto charentaises concernées par les aidants a été rencontrée entre mi 2007 et fin 2008. Les rencontres sont désormais moins nombreuses depuis 2009.

Les rencontres ont été les suivantes :

- une assistante sociale des soins de suite du CHU de Poitiers
- le CLIC de Bressuire (qui avait changé de coordinatrice).

Le dispositif a été présenté à plusieurs occasions :

- le petit déjeuner de l'ANCV organisé à Poitiers
- la journée Alzheimer à Poitiers le 21 septembre
- la journée des associations à Poitiers en septembre.

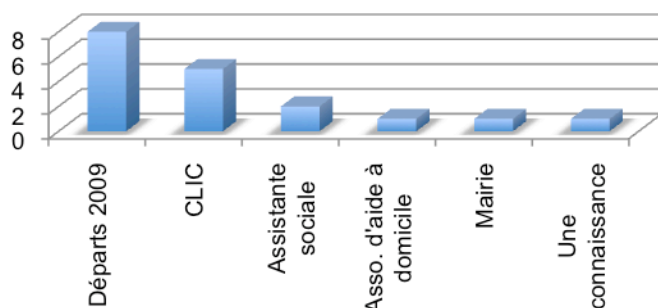
Vacances Ouvertes s'est également rapproché de groupes de réflexions autour de la thématique des aidants.

Ainsi, l'association a participé au Comité de Pilotage pour la mise en place d'un guide destiné aux aidants familiaux de la Vienne, porté par le CRES CODES. Trois réunions ont eu lieu en 2010. Le travail s'est poursuivi en 2011.

La Mutualité Sociale Agricole Sèvres-Vienne a mis en place des groupes de travail sur les aidants avec l'ensemble des acteurs concernés (Centres Locaux d'Information et de Coordination gérontologique, Agirc Arrco, associations d'aide à domicile, associations type France Parkinson, France Alzheimer...) sur deux territoires de la Vienne: le Civraisien et le Montmorillonnais. Trois thématiques doivent faire l'objet de propositions d'actions : soutien – formation/information – répit. Des départs en vacances sont pensés dans l'axe répit. Vacances Ouvertes a participé à trois rencontres en 2010. Des départs en vacances devraient avoir lieu sur 2011-2012.

Orientation des aidants vers Vacances Ouvertes

Orientation des aidants partis en individuel vers Vacances Ouvertes par les acteurs locaux



Il ne s'agit que des 18 départs en individuel car pour les départs collectifs, les structures locales ont mis en place une communication propre sur le séjour proposé (presse, information aux adhérents...). Les aidants partis via le dispositif en 2009 ont, quand cela était possible, demandé à nouveau une aide pour 2010. Les autres aidants ont été orientés principalement par les CLIC.

Accompagnement de structures ou d'aidants dans la mise en place de projets vacances

Vacances Ouvertes a accompagné sept structures dans la mise en place d'un projet vacances.

Comme depuis deux ans, une aide a été fournie au **Comité Local France Parkinson Vienne**. Quatre rencontres ont été nécessaires pour finaliser le projet.

Le **CCAS de Châtelleraut** (86) a également été rencontré à deux reprises.

Le projet **France Alzheimer Deux-Sèvres** a été soutenu par Vacances Ouvertes et a nécessité une rencontre, complétée de nombreux échanges téléphoniques.

Un projet a été amorcé à **Jonzac** (17) en partenariat avec la **caisse de retraite complémentaire Agrica**, le **CLIC de Haute Saintonge** et la **MSA des Charentes** donnant lieu à une rencontre fin 2010. Les départs ne seront effectifs qu'en 2011.

Des échanges réguliers ont eu lieu avec le **Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique de Saint Gervais les Trois Clochers** (86) qui a soutenu quatre aidants dans leur projet.

Un accompagnement est également dispensé auprès des aidants souhaitant partir en individuel.

Le temps passé pour effectuer ces actions d'accompagnement dépasse les **100 heures**.

LES DEPARTS EN VACANCES D'AIDANTS

Données générales sur les départs 2010 dans le cadre du dispositif

Nombre de personnes accompagnées

102

49 aidants familiaux

43 personnes
aidées

10 autres membres
de la famille

Nombre de personnes soutenues financièrement: 74

28 personnes sont donc parties avec un accompagnement mais sans aide financière. Il s'agit principalement de personnes qui étaient au dessus des critères de ressources.

Les départs 2010 sont supérieurs à ceux de 2009 : 28 personnes supplémentaires ont été accompagnées et 5 personnes soutenues financièrement. Cette hausse est due au soutien d'un nouveau projet collectif.

Au niveau national :

Depuis 2008, 261 personnes ont été accompagnées dans la mise en place de leur projet vacances par Vacances Ouvertes dont 123 aidants familiaux.

Les projets soutenus et l'accompagnement réalisé par Vacances Ouvertes

➤ Le projet du Comité Local France Parkinson Vienne

Le projet est mis en place depuis 2008 par cette association. Il s'agissait pour 2010 de permettre aux aidants de prendre un temps de répit sur place (proposition d'une après midi de détente aux thermes) et de toucher de nouveaux aidants et malades.

Il a concerné 12 couples et une malade seule. Le séjour a été accompagné par trois bénévoles ayant une connaissance de la maladie de Parkinson.

Le lieu a été le même qu'en 2009 car il était particulièrement adapté.

➤ Le projet du CCAS de Châtelleraut

Le CCAS avait également proposé un projet dès 2008.

En 2010, un séjour de 5 jours tout compris avec un accompagnement professionnel renforcé a été proposé à cinq couples afin que les aidants puissent s'accorder des temps de répit en confiant leur conjoint aux professionnels et qu'ils puissent recevoir des conseils utiles au quotidien.

➤ Le projet de France Alzheimer Deux-Sèvres

Il y a quelques années, l'association France Alzheimer 79 avait organisé des séjours aidants-aidés et avait dû arrêter faute de financements. En 2010, un séjour a été de nouveau proposé. Il s'est déroulé en octobre en Vendée et a permis le départ de 15 couples concernés par la maladie d'Alzheimer et une personne malade seule. 10 accompagnateurs bénévoles étaient présents pour soutenir les aidants.

➤ Le projet du CLIC de Saint Gervais les Trois Clochers (Vienne)

Le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique, guichet unique des personnes âgées, a aidé 4 aidants vers des départs avec ou sans la personne aidée. Un accompagnement a été réalisé en fonction des besoins : recherche d'un hébergement temporaire, aide à l'organisation du remplacement par d'autres membre de la famille en cas de départ sans la personne aidée, organisation du voyage vers le lieu de vacances, recherche d'un lieu de vacances adapté etc. Vacances Ouvertes a soutenu méthodologiquement le CLIC et financièrement les départs des aidants.

➤ Les projets individuels

Un accompagnement est proposé aux aidants ne pouvant pas se rattacher aux projets collectifs. Des aidants ont donc été suivis tout au long de l'année. L'accompagnement varie en fonction des besoins des aidants. En effet, certains savent où ils souhaitent partir mais ne savent pas comment s'organiser pour se faire remplacer, d'autres ne savent pas comment trouver des hébergements adaptés, ...

Il s'agit principalement :

- d'écouter les besoins des aidants,
- de les accompagner dans leurs questionnements (départ avec ou sans la personne aidée, qui peut être sollicité pour remplacer l'aidant durant leur absence ?, ...),
- d'aiguiller les aidants vers les structures pouvant les soutenir (CLIC pour la solution de remplacement, Conseil Général pour une aide financière, ...),
- de fournir des informations sur les techniques de recherches d'informations touristiques,
- d'expliquer les règles d'utilisation des chèques vacances et en Poitou-Charentes des chèques de service.

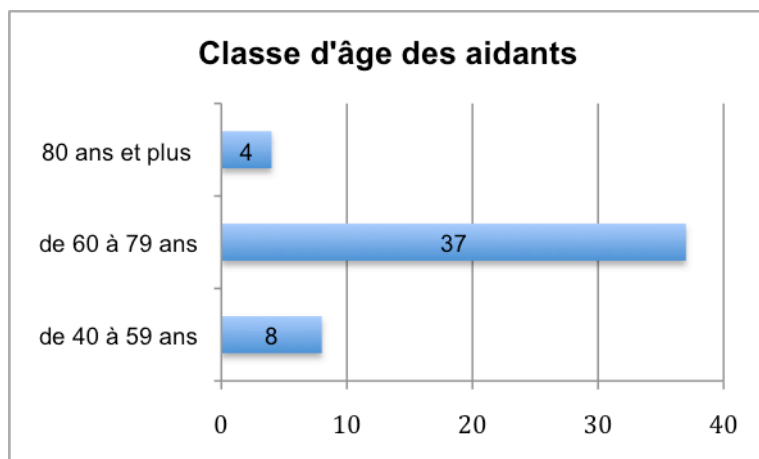
Les aidants partis

Une majorité de femmes aidantes

Nombre d'hommes aidants	13
Nombre de femmes aidantes	36

Depuis 2008, les femmes sont sur représentées par rapport aux hommes, comme au niveau national.

Des aidants âgés de 68 ans en moyenne



L'âge moyen des aidants est de 68 ans que ces derniers soient le conjoint ou le descendant de la personne aidée.

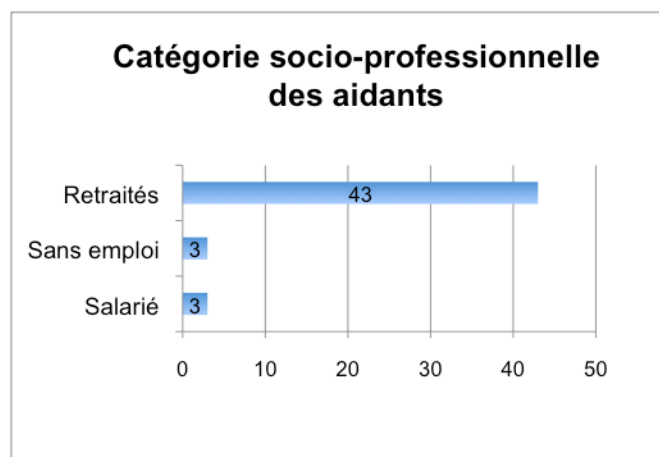
En 2009, la moyenne d'âge était de 66 ans et 64 en 2008.

A noter deux situations où l'aidé est le descendant et l'aidant le parent. Les personnes aidées ont 29 et 52 ans.

Les chiffres diffèrent quelque peu du niveau national puisque les aidants « conjoints » ont 70 ans en moyenne et les aidants « enfants » 51 ans.

Pour la plupart des aidants concernés, le fait d'être aidant peut avoir des conséquences préjudiciables notamment sur la santé car les aidants les plus jeunes ont encore une activité professionnelle et/ou des enfants à charge et les aidants les plus âgés doivent assumer une autre personne malgré leur âge avancé.

Des aidants majoritairement à la retraite

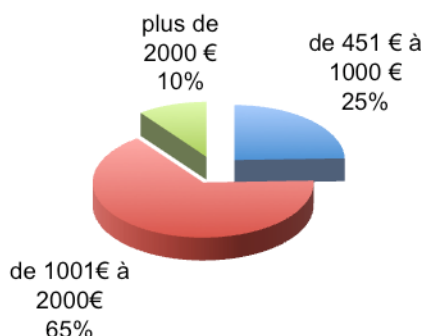


Au vu de l'âge des aidants, nous constatons de manière logique que la quasi totalité des aidants sont à la retraite.

Le nombre d'aidants à la retraite augmente même s'il était déjà élevé les années précédentes.

Des écarts importants dans les ressources des aidants familiaux

Ressources mensuelles des aidants



Deux tiers des aidants disposent de ressources entre 1001 et 2000€ mensuels. Il s'agit pour la plupart des ressources pour le couple aidant-aidé.

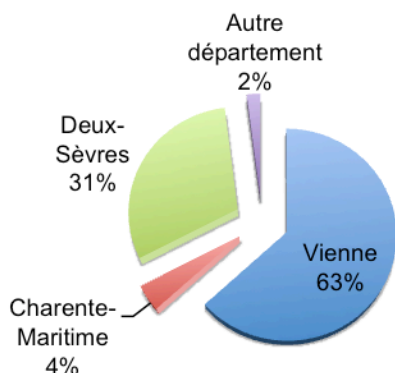
Pour un quart d'entre eux, les ressources approchent le minimum vieillesse ou le RSA.

Les aidants soutenus ont donc des revenus très limités, ce qui représente un frein supplémentaire à leur départ.

Les aidants ont des revenus moins élevés que les années précédentes.

Des aidants principalement originaires de la Vienne

Département d'origine des aidants



Une majorité d'aidants familiaux partis en vacances habite dans la Vienne.

Cette sur représentation de la Vienne s'explique principalement par le fait que les deux projets collectifs sont issus de ce département.

Un projet collectif a été soutenu en Deux-Sèvres augmentant le nombre d'aidants de ce département.

Un effort est à fournir pour favoriser le départ des aidants de la Charente et de la Charente-Maritime.

Les personnes aidées

Sur les 49 aidants, certains s'occupent de plusieurs personnes âgées dépendantes. Deux aidantes s'occupent de leurs deux parents dépendants et l'une d'entre elles a en plus la charge de son frère déficient intellectuel.

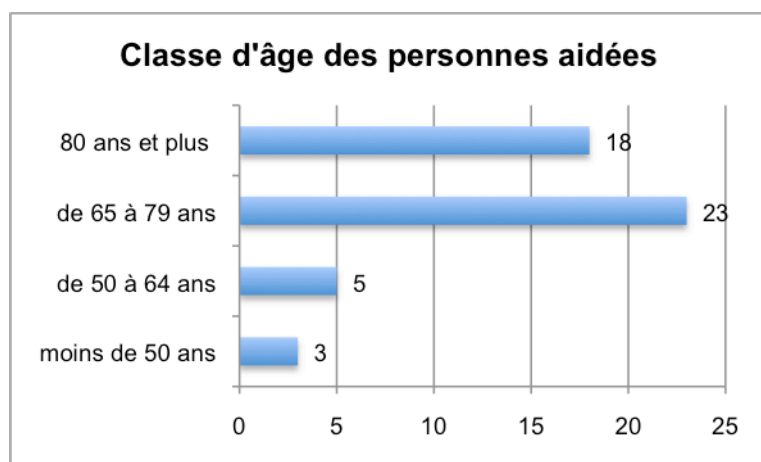
Seuls 49 aidés ont été pris en compte dans les statistiques suivantes.

Une majorité d'hommes au sein des aidés

Nombre d'hommes aidés	29
Nombre de femmes aidées	20

Dans le départ collectif porté par le Comité Local France Parkinson Vienne, les malades de Parkinson de sexe masculin sont 10 sur les 12 couples aidants-aidés. Cette maladie touche 1,5 fois plus les hommes que les femmes.

Des personnes aidées âgées de près de 74 ans en moyenne

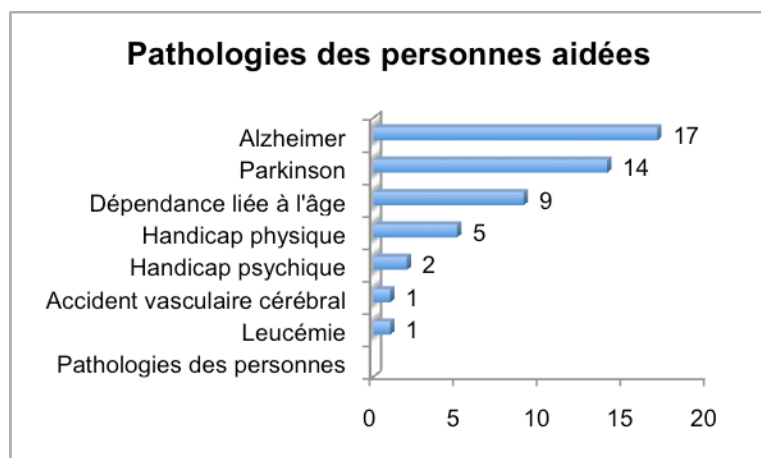


Les personnes aidées ont en moyenne 74,8 ans.

Trois aidants ont été soutenus alors qu'ils accompagnent des personnes âgées de moins de 60 ans. Cette aide a été accordée en raison de leur épuisement et de la dépendance de la personne aidée.

L'âge moyen des personnes aidées n'a pas évolué depuis 2009.

Des personnes aidées principalement concernées par les maladies neuro dégénératives

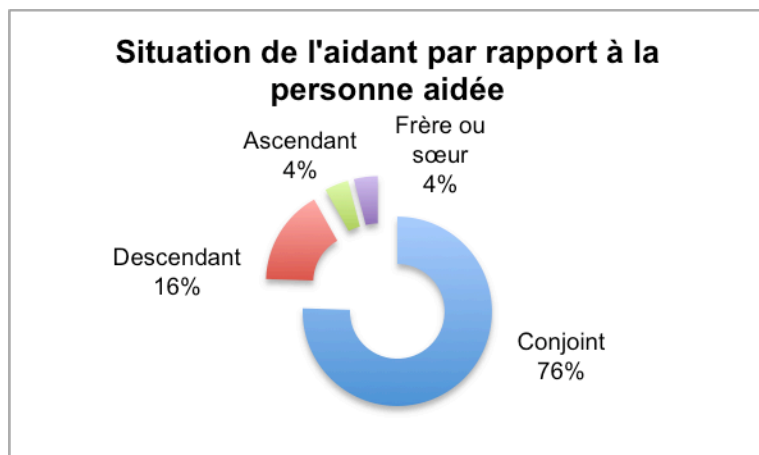


La dominante des maladies d'Alzheimer et de Parkinson vient de l'existence de projets collectifs proposés par les associations France Alzheimer et France Parkinson.

La dépendance physique autrement dit la dépendance liée à l'âge est ensuite la deuxième « pathologie » la plus fréquente or cette dernière est très souvent couplée avec d'autres maladies ou pathologies du type hémiplégie, cécité, amputation, cancer, ou épilepsie.

La relation aidant-aidé

Les aidants sont les conjoints de la personne aidée dans presque trois quarts des situations



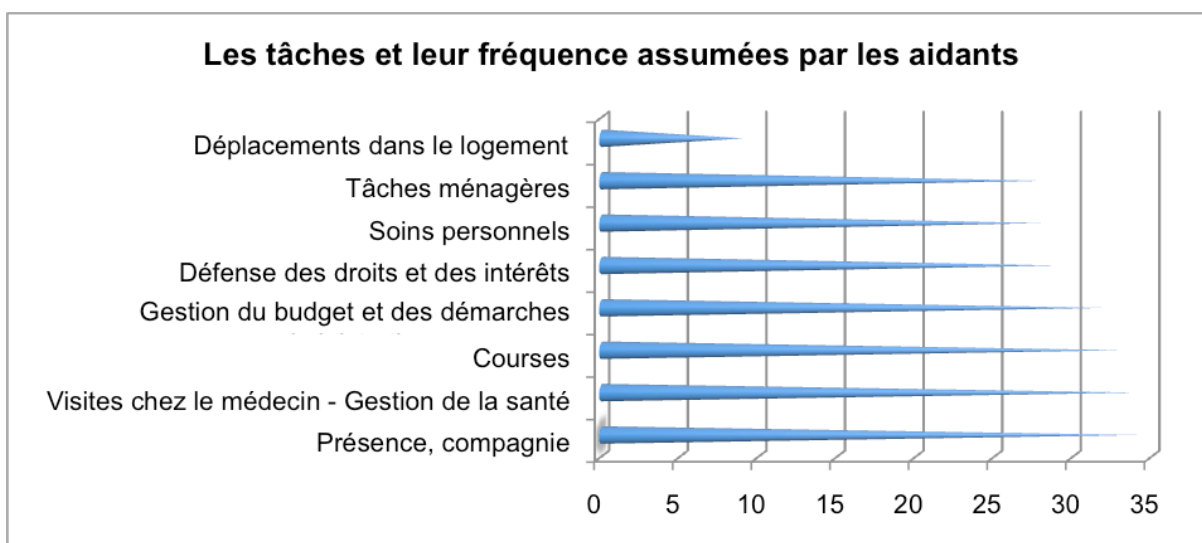
Les trois quarts des aidants sont les conjoints de la personne qu'ils aident.

Ce pourcentage important est à relier aux deux projets collectifs qui ont opté pour des séjours aidants-aidés, séjours préférés par des couples.

A noter deux situations où les aidants sont les parents de la personne aidée.

Le nombre de conjoints est en hausse par rapport à 2009.

Les tâches assumées par les aidants



En moyenne, les aidants assument 7,2 des tâches de la liste.

Cette liste a été établie par l'enquête HID de l'INSEE. Selon cette enquête, les aidants familiaux apportent leur aide pour, en moyenne, 6 de ces 10 tâches. Les 35 aidants concernés assument donc plus de tâches que la moyenne, ce qui renforce vraisemblablement leur besoin de répit.

NB: pour les aidants conjoints, il est difficile de dissocier les tâches liées au foyer et celles liées à la dépendance de leur conjoint.

Une question ouverte leur était posée sur leurs difficultés au quotidien et les réponses les plus fréquentes sont le stress quotidien lié à la peur qu'il arrive quelque chose à la personne aidée et la présence au quotidien.

Une présence quotidienne des aidants auprès des personnes aidées

Les 34 aidants déclarent passer 4,6 **heures par jour** auprès de la personne qu'ils soutiennent.

Ce chiffre est subjectif puisqu'il dépend du seul ressenti de l'aidant. De plus, comme 75% des aidants sont les conjoints de la personne aidée, il est difficile pour eux de dissocier le temps de la vie quotidienne et le temps spécifique passé auprès d'elle.

Des aidants présents depuis 8 ans en moyenne

Cette statistique est basée sur 23 retours d'aidants.

Sur les 23 aidants, la situation d'aidant existe en moyenne depuis 8,6 ans. La durée de ces situations s'étend de un an à 52 ans.

La durée moyenne au niveau national est de 6 ans.

La moyenne est aussi fortement augmentée par une situation existante depuis la naissance de la personne aidée soit 52 ans. Sans cette donnée, la moyenne serait de 6,6 ans.

Les départs en vacances en 2010

2010 : une année de premier départ pour la plupart des aidants

29 aidants ont été soutenus pour la première fois en 2010, 5 pour la deuxième, 15 pour la troisième fois.

Le nombre de départs est limité à une fois par an mais n'a pas de limite en nombre d'années. Le but du dispositif étant d'éviter l'épuisement des aidants, il est intéressant que les départs puissent être soutenus plusieurs années si les difficultés notamment financières demeurent.

Les données suivantes sont basées sur 35 situations (il manque les données de France Alzheimer 79).

Un accès aux vacances rendu plus difficile pour les aidants ...

70% des aidants partaient en vacances avant d'être en situation d'aidant.

Sur les 35 aidants, 25 partaient en vacances au moins une fois par an avant d'être aidant.

Les aidants concernés partaient donc plus que la moyenne des Français.

Cette sur représentation des personnes partant en vacances témoigne aussi du fait que ce sont ceux qui avaient le plus l'habitude de partir qui restent encore fortement demandeurs. Pour eux, ne plus partir, représente donc une contrainte.

25% seulement des aidants ne partent plus depuis qu'ils sont aidants. Les autres ont déjà été soutenus en 2009.

9 aidants seulement ne partent plus en vacances depuis qu'ils sont aidants.

Ce pourcentage très bas s'explique simplement par le fait que 26 des 35 aidants ont été soutenus en 2009 par le biais du dispositif Vacances Ouvertes.

... un besoin pourtant exprimé par ces derniers

Voici quelques réponses d'aidants à la question : Pourquoi souhaitez-vous partir en vacances ?

- « Nous en avons besoin. J'étais très fatiguée et stressée et je ressentais le besoin de changer d'air »
- « Pour changer d'ambiance, passer le relais à d'autres membres de la famille »
- « Pour m'évader un peu et me reposer »
- « Pour retrouver la famille, revoir mes enfants et petits enfants »
- « Pour me reposer et avoir moins de stress car ma mère demande beaucoup de surveillance »
- « J'étais à la limite de l'épuisement. J'avais besoin de prendre du recul, de dormir aussi simplement car je me lève plusieurs fois par nuit. J'avais besoin de me retrouver au calme et de retrouver mon fils ».

Le type de départ choisi par les aidants

Une majorité de départ de l'aidant avec la personne aidée

42 départs aidants-aidés / 7 départs aidants

31 départs en collectif	18 départs en individuel
100% des aidants sont partis avec la personne aidée	40% des aidants sont partis avec la personne aidée 60% des aidants sont partis sans la personne aidée

Les aidants qui sont partis le font majoritairement avec la personne aidée. Cette donnée semble logique quand on la croise avec le nombre de couples (75% des cas). Elle est aussi le résultat de la volonté des projets collectifs de faire partir des aidants avec les aidés.

Les départs collectifs semblent plus séduire les aidants. Cette attraction est à mettre en lien avec le fait que ces projets soient portés par des associations locales et la communication autour de ces projets est plus ciblée.

Par rapport à 2009, on constate une progression des départs collectifs et au sein des départs individuels, des départs avec la personne aidée plus fréquents.

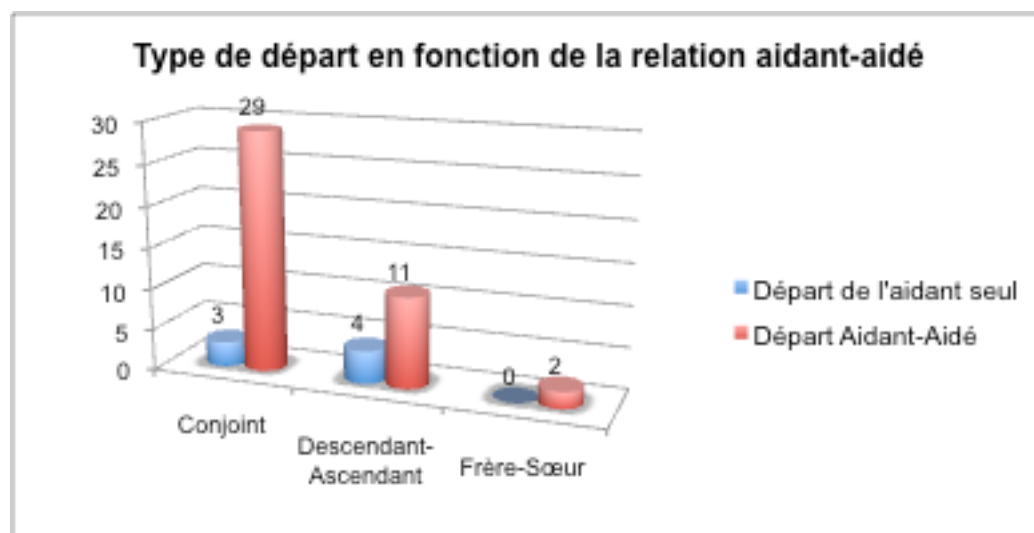
Cette dernière information peut cependant poser question. On peut craindre un répit moindre pour l'aidant s'il part avec la personne aidée. Ce dernier aura les mêmes contraintes qu'au quotidien et le simple fait de changer de rythme peut ne pas être suffisant pour se reposer.

Mais les trois quarts des aidants partis avec la personne aidée étaient au sein d'un séjour collectif avec un accompagnement (bénévole ou professionnel) leur permettant des temps d'activités différenciés et donc des temps de repos pendant des vacances rassurantes et non culpabilisantes puisque la personne aidée est auprès de l'aidant.

Les variables influant sur le type de départ

Les aidants ont à faire le choix de partir avec ou sans la personne aidée. De quels facteurs résulte ce choix ?

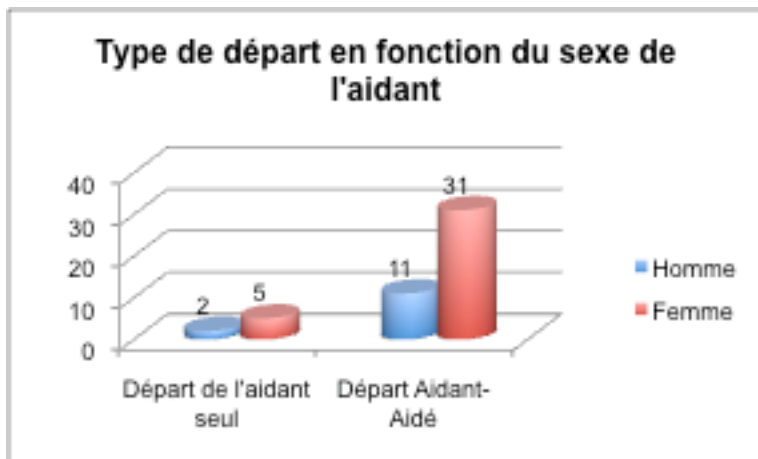
- La situation familiale : un départ aidant-aidé pour les conjoints



La quasi totalité des aidants dont la personne aidée est le conjoint est partie ensemble en vacances. En 2009, les aidants, descendants de la personne qu'ils soutenaient partaient en majorité sans elle, ce qui n'est pas le cas en 2010.

Il est nécessaire de rappeler le nombre limité d'aidants concernés, ne permet pas de dégager de tendances.

- Le sexe de l'aidant : les femmes partent plus avec la personne aidée



Les femmes aidantes partent plus avec la personne aidée.

Caractéristiques des séjours

Une majorité de départ hors saison

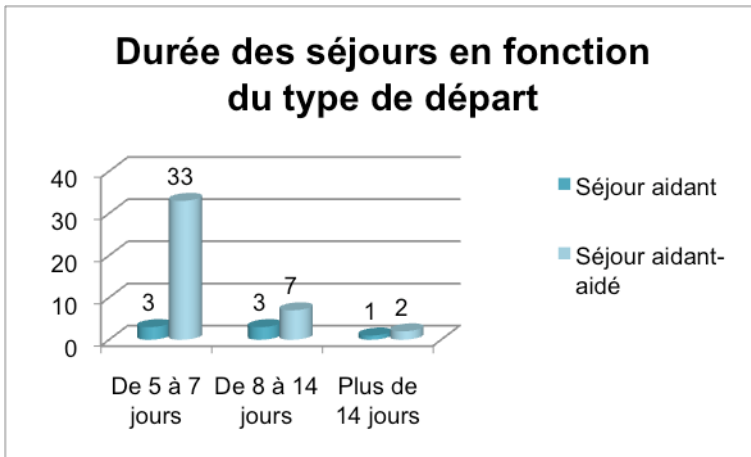


Les aidants ne sont que 12% à être partis en juillet-août. La majorité des départs (dont les séjours collectifs) s'est effectuée en octobre (53%).

Des départs en vacances de courte durée



Les départs sont pour près des trois quarts d'une durée de 5 à 7 jours, durée bien inférieure à la moyenne des Français qui oscille entre 12 et 16 jours selon les statistiques.



A part constater, que les départs collectifs sont tous d'une durée inférieure ou égale à 7 jours, aucune tendance ne se dégage.

Des vacances de proximité

Des départs surtout de proximité

Carte des départements choisis par les aidants pour leur départ en vacances



Seul le départ des aidants a été pris en compte puisque toutes les autres personnes partantes étaient avec l'aidant et avaient donc le même lieu de destination.

38% des aidants sont partis au sein de la région Poitou-Charentes (Charente-Maritime et Vienne). Ce pourcentage est moins élevé que les années précédentes car un des trois projets collectifs picto-charentais a eu comme destination la Vendée.

Les aidants ont parcouru en moyenne près de 250 kilomètres pour se rendre sur leur lieu de vacances (soit 30 de moins que l'année dernière).

Une annexe détaille d'autres informations sur les caractéristiques des séjours.

Les coûts des projets vacances

Les départs en individuel

Les éléments pris en compte pour obtenir les coûts de séjour sont les suivants : l'hébergement, l'alimentation, le transport, les loisirs et éventuellement des assurances (annulation, rapatriement).

Pour les 18 départs en individuel, le nombre de partants était de 2 en moyenne, pour un départ moyen de 9 jours.

Ces départs ont coûté **47 euros par jour et par personne** (soit un budget de 713€ par départ).

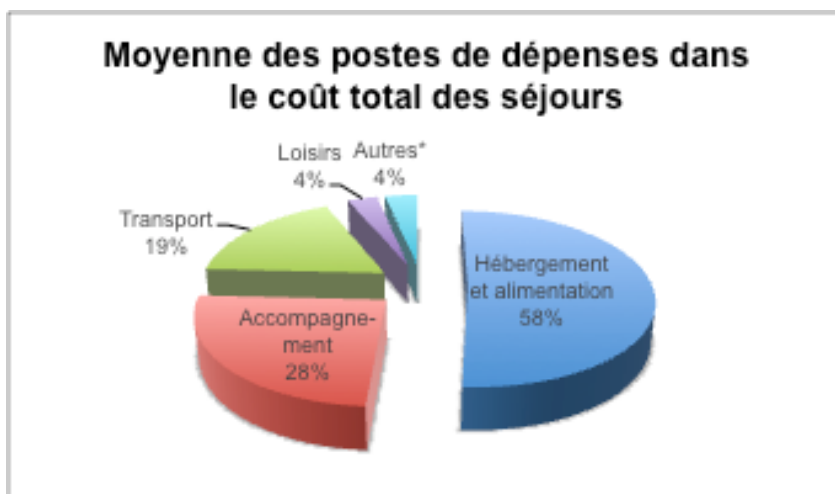
Les départs en collectif

Les trois départs en collectif ont coûté en moyenne 118€ par jour et par personne.

Ont été pris en compte dans le calcul du coût du séjour : l'hébergement, l'alimentation ou la pension complète, le transport, les loisirs, l'accompagnement et les frais annexes (listés sous le schéma dans le poste autres).

Pour deux des trois projets, les frais liés à l'accompagnement sont les frais d'hébergement des bénévoles et pour le troisième, les frais d'hébergement et de salaires des professionnels accompagnant le séjour.

Quand on enlève les frais de salaire du coût de séjour du CCAS de Châtellerault, le coût global moyen redescend à **91€ par jour et par personne**.



Notes :

- le poste « autres » correspond au paiement des toilettes réalisées par une structure d'aide à domicile, à la location de lits médicaux et au paiement d'une assurance annulation
- le total dépasse 100% puisqu'il s'agit de la moyenne des quatre départs collectifs.

Plusieurs facteurs expliquent l'augmentation du coût de ces départs par rapport aux départs en individuel :

- l'ensemble des départs en collectif sont en pension complète ou prévoit les repas, ce qui représente un coût plus important comparé aux aidants qui partent en gestion libre et qui vont réaliser leur repas
- l'accompagnement représente 28% des coûts or cette charge est inexistante dans les départs en individuel.

L'accompagnement représente plus d'un quart des coûts de séjour.

Dans les départs accompagnés par des bénévoles, il ne représente que 6 et 23 % des coûts de séjour.

Pour le départ accompagné par des professionnels, il représente 55 % des coûts du séjour.

Les solutions de remplacement mises en place

Dans le cas d'un départ d'aidant seul, en sus du financement lié aux vacances (hébergement, alimentation, transport), il faut gérer la solution de remplacement. Si la famille peut prendre le relais le temps du départ en vacances, le remplacement ne sera donc pas un problème de financement.

Il le devient quand la solution doit être :

- un accompagnement sur place (soit dans le cadre d'un projet collectif, soit par une tierce personne accompagnant le couple),
- un soutien à domicile professionnel renforcé (qui peut aller d'une présence lors de la toilette, des repas, des nuits à la garde à domicile 24 heures sur 24),
- une prise en charge de la personne âgée dans un établissement d'hébergement temporaire.

Les dépenses à assumer peuvent souvent paraître rédhibitoires pour l'aidant. Il n'est pas rare qu'une journée en établissement d'hébergement temporaire coûte 80€ pour une personne relativement dépendante (GIR 3).

Sur les 7 aidants partis sans la personne aidée, 6 ont rempli le questionnaire bilan.

Voici les solutions de remplacement pour lesquelles ces six aidants ont opté :

Solution de remplacement	Nombre d'aidants
Soutien à domicile professionnel renforcé	1
Hébergement temporaire	2
Relais familial	1
Hospitalisation ou décès de la personne aidée	2

La solution de remplacement n'est pas nécessairement unique. Ainsi, l'aidante ayant eu recours au soutien à domicile, a complété cette présence par un passage d'une voisine. L'aidante s'étant fait remplacer par son entourage a sollicité au moins quatre personnes (famille et amis).

Concernant les coûts de ces remplacements, l'aidante ayant eu recours à une structure d'aide à domicile a eu un surcoût de 360€ à financer. Les deux aidants ayant sollicité un hébergement temporaire ont eu un reste à charge de 25% du coût, 75% étant pris en compte dans le plan d'aide de la personne âgée (allocation personnalisée d'autonomie).

Une difficulté peut survenir si le plan d'aide ne prévoit pas de semaines en hébergement temporaire car il est nécessaire de le faire réviser.

Evidemment, la problématique du remplacement est entière en absence de plan d'aide APA. De plus en plus de caisses de retraite de base et complémentaires prévoient des aides au remplacement de l'aidant.

Une fois la difficulté de la mise en place et du financement de la solution de remplacement dépassée, l'aidant réalise son projet de vacances.

Un questionnaire a été mis en place pour obtenir des informations concernant le déroulement du séjour, recueillir le ressenti des aidants par rapport aux vacances et le cas échéant évoquer leur sentiment par rapport à la solution de remplacement mise en œuvre.

LE FINANCEMENT DES PROJETS DE VACANCES DES AIDANTS

Aides financières attribuées par l'ANCV via Vacances Ouvertes

Vacances Ouvertes étant le relais des « aides aux projets vacances » de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, l'association redistribue ces aides à des structures ou à des individus pour favoriser l'accès aux vacances des personnes les plus fragiles.

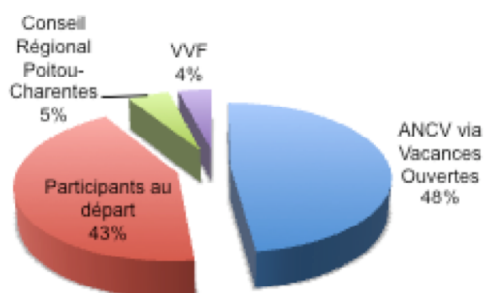
En 2010, les aidants familiaux ayant monté des projets de vacances (et respectant les critères de ressources) ont reçu 13 350 € en chèques vacances de l'ANCV.

Pour les séjours collectifs, Vacances Ouvertes a attribué 7 900€ en chèques vacances de l'ANCV.

Pour les projets de vacances individuels d'aidants familiaux, Vacances Ouvertes a attribué 5 450€ en chèques vacances de l'ANCV.

Les financements mobilisés pour le départ des aidants

Part moyenne des financements des projets de départs en individuel

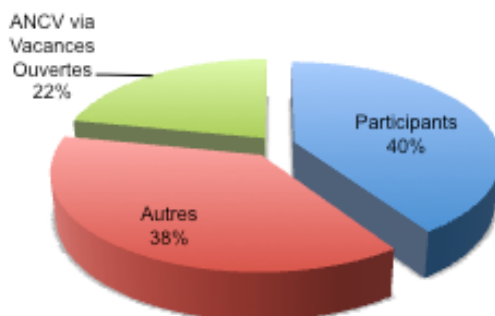


Pour les départs individuels des aidants, les aides financières sont peu nombreuses mais permettent tout de même de déclencher le départ.

L'intervention de l'ANCV via Vacances Ouvertes représente près de la moitié des coûts de séjour.

Les aidants doivent financer près de la moitié de leur séjour.

Part moyenne des financements des projets de départs collectifs



Pour les départs collectifs, les financements sont plus nombreux. L'ANCV participe à près d'un quart du financement. Les aidants participent près de la moitié.

Les autres financeurs mobilisés sont : le Groupement Régional de Santé Publique, le Conseil Régional Poitou-Charentes, le Conseil Général 86, AG2R et les fonds propres des structures portant les projets.

Une annexe détaille les financements de chaque projet collectif.

Le déroulement des séjours et le ressenti des aidants familiaux partis

Le déroulement du projet vacances vu des aidants partis en individuel

Ces informations concernent 15 des 17 aidants partis en individuel.

Les aidants partis avec la personne aidée ont été invités à s'exprimer sur les difficultés rencontrées pendant la préparation du séjour et pendant son déroulement : transport, hébergement et loisirs.

Aucun ne mentionne des problèmes concernant le séjour.

Les aidants partis sans la personne aidée ont effectué des retours sur la solution de remplacement mise en place.

Sur les 7 départs d'aidants seuls, 4 aidants ont répondu (deux n'ont pas renvoyé le questionnaire bilan et un des deux aidants ayant dû faire face au décès de leur conjoint n'a évidemment pas complété ces informations).

Les trois questions suivantes leur ont été posées.

QUESTIONS POSEES	NOMBRE D'AIDANTS AYANT REPONDU OUI	NOMBRE D'AIDANTS AYANT REPONDU NON
La solution de remplacement a-t-elle été difficile à mettre en place?	1	3
La solution de remplacement a-t-elle été coûteuse?	1	3
La solution est-elle reproductible pour un prochain départ?	1	3

Il est intéressant de constater que la totalité des aidants perçoit la solution de remplacement utilisée comme une solution reproductible y compris les deux aidants passés par un hébergement temporaire. Cela signifie qu'ils sont partis en ayant trouvé une solution satisfaisante voire rassurante et qu'une dynamique a pu s'enclencher.

Six aidants ont déclaré que le fait d'être partis en vacances – avec ou sans la personne aidée – avait modifié les relations avec cette dernière.

Ce changement a revêtu différentes formes :

- une disponibilité plus importante au retour

« Je suis beaucoup plus calme et gentille avec elle. Il y a plus de dialogue »

- un dialogue plus important au retour

« Il y a eu plus de partage pendant les vacances et plus de dialogues depuis le retour entre nous »

Les quinze aidants se disent « reposés au retour de leurs vacances » et ceci qu'ils soient partis ou non avec la personne aidée.

Treize souhaitent repartir l'année prochaine et deux ne savent pas si le départ va être possible.

Le ressenti des aidants partis en individuel sur l'aide apportée

Les aidants partis en individuel se sont exprimés sur l'accompagnement de Vacances Ouvertes.

Sur les quinze retours obtenus, treize aidants ont jugé l'aide financière attribuée suffisante. Deux l'ont jugé insuffisante en raison du coût toujours en hausse des vacances.

Treize aidants ont déclaré qu'ils ne seraient pas partis en vacances sans l'aide de Vacances Ouvertes et deux le seraient tout de même sans cette aide. Ils insistent sur le caractère essentiel d'un temps de vacances pour pouvoir rester en forme et continuer à assumer leur rôle et pensent qu'ils auraient trouvé une autre solution pour partir.

Chaque projet collectif réalise son propre bilan de l'action.

Pour exemple, voici quelques éléments de bilan du séjour collectif porté par le Comité Local France Parkinson Vienne.

L'ensemble des aidants déclare que le séjour a répondu à leurs attentes et à leurs besoins.

La question ouverte « pourquoi avez-vous souhaité partir en vacances ? » leur a été posée.

Trois grandes raisons ont été évoquées :

- une envie de rencontrer d'autres personnes dans la même situation,
- un besoin de repos, de détente,
- un besoin de rupture avec le quotidien.

Il leur a été ensuite demandé ce que ce temps de vacances leur avait apporté.

Le séjour leur a permis de se reposer, de se détendre, d'échanger, d'obtenir des informations sur la maladie et de profiter d'une ambiance conviviale.

Voici quelques témoignages d'aidants issus des bilans écrits et des réunions de bilan.

Quelques paroles d'aidants sur ce que leur a apporté un séjour de vacances

Voici quelques réponses des aidants aux deux questions suivantes :

QUE VOUS A APORTE CE TEMPS DE VACANCES?

« Du repos. J'ai pu profiter de mon mari. Ce départ m'a fait énormément de bien ».

« Du repos, des contacts avec des anciennes connaissances, le silence dont j'avais besoin. La possibilité de ne pas faire la cuisine est agréable. En bref, un souffle de liberté et de décompression ».

« Beaucoup de plaisir de retrouver pour quelques temps la famille et des amis ».

« Un peu de réconfort bien mérité ».

« De la détente, une récupération totale de la fatigue accumulée ».

« De bons souvenirs, des photos, de la joie. On y repense souvent et on en reparle tout au long de l'année avec ma mère et cela change notre quotidien ».

« Une bouffée d'oxygène! »

VOS VACANCES VOUS-ONT ELLES PERMIS DE VOUS REPOSER ET QUEL EST L'IMPACT SUR VOTRE SANTE?

« Elles m'ont permis de partir tranquille, de profiter de mes amis, de me libérer la tête de contraintes quotidiennes. Je me sens reposée et ressourcée ».

« Je suis moins stressée, plus reposée et moins râleuse ».

« Les vacances ont apporté un mieux-être certain qui me permet de reprendre ma place avec plus de sérénité auprès de ma mère ».

Il est difficile de mesurer l'impact d'un temps de vacances sur la santé des aidants mais au vu de leurs retours, nous pouvons affirmer que prendre quelques jours de vacances a un effet positif sur leur moral et sur leur bien-être.

CONCLUSION

Vacances Ouvertes a mené une réflexion à partir de 2006 sur la Région Poitou-Charentes sur l'accès aux vacances des aidants familiaux. Elle a été suivie d'une expérimentation du dispositif dès 2008 en Poitou-Charentes grâce au soutien du Conseil Régional et de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances.

En 2010, grâce à l'aide de la Fondation de France, de la Fondation AG2R et de la CNSA, Vacances Ouvertes a pu développer ce dispositif vers d'autres régions. Les départs en vacances ont ainsi pu concerner la région Nord Pas de Calais.

Les départs en vacances des aidants ont permis de constater qu'ils contribuaient au fait que les aidants puissent le rester grâce à la mise en place de temps de répit et que le projet vacances peut faire partie intégrante d'une action d'aide aux aidants et s'avérer une clef d'entrée pour mener des actions de prévention auprès de ce public.

Cependant, pour partir les aidants doivent être déculpabilisés et rassurés d'où le rôle essentiel des acteurs locaux concernés par ces derniers tant pour les départs collectifs qu'individuels.

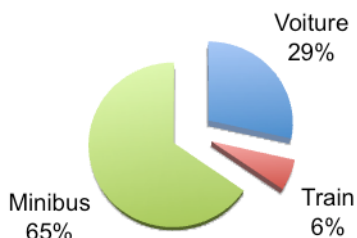
Durant l'année 2011, Vacances Ouvertes cherchera à sensibiliser plus d'acteurs locaux au rôle des vacances auprès des aidants afin qu'ils puissent accompagner les aidants vers un départ.

L'association travaillera, enfin, à la construction d'outils facilitant l'implication des acteurs locaux et à la mobilisation de financeurs pour les départs des aidants.

ANNEXES - Caractéristiques des séjours des aidants et financements des projets

Mode de déplacement utilisé par les aidants

Mode de déplacement utilisé par les aidants pour se rendre sur leur lieu de vacances

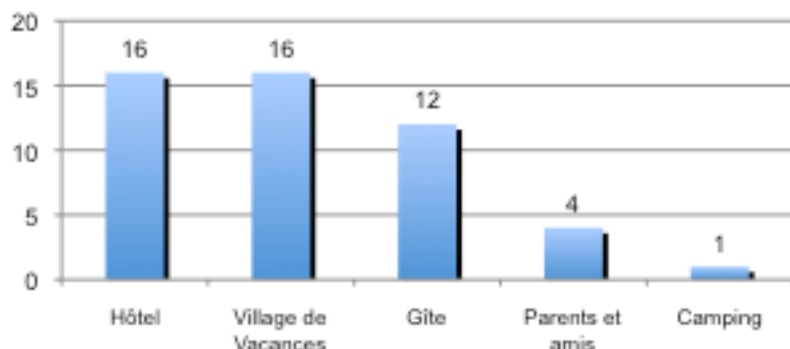


Le minibus est le transport le plus utilisé car il l'est sur l'ensemble des départs collectifs.

Les aidants partis en groupe ont majoritairement utilisé des minibus (quelques uns ont préféré utiliser leur propre véhicule) alors que ceux partant en individuel prennent plus facilement leur voiture personnelle.

Une préférence marquée pour les hébergements payants

Mode d'hébergement des séjours vacances des aidants



Les aidants avaient le choix d'un départ dans un hébergement payant ou au sein de leur famille.

Seulement, 8% des départs se sont effectués dans un hébergement non marchand.

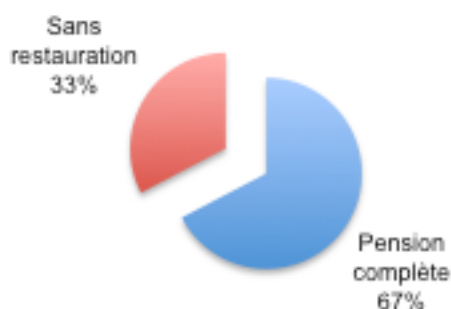
L'hôtel et le village vacances sont les hébergements les plus utilisés juste avant le gîte.

Ce départ majoritairement en hôtel, village vacances et gîte s'explique par le fait que l'ensemble des projets collectifs s'y soit déroulé.

Les départs en individuels ont donné lieu à des types d'hébergement variés (7 en gîte, 4 en village vacances, 4 dans la famille, 2 dans un hôtel et un dans un camping).

La pension complète, formule la plus utilisée en matière de restauration

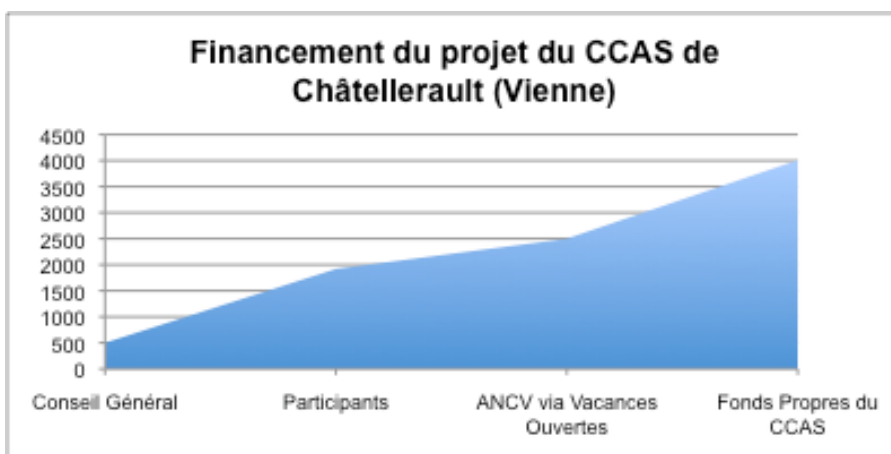
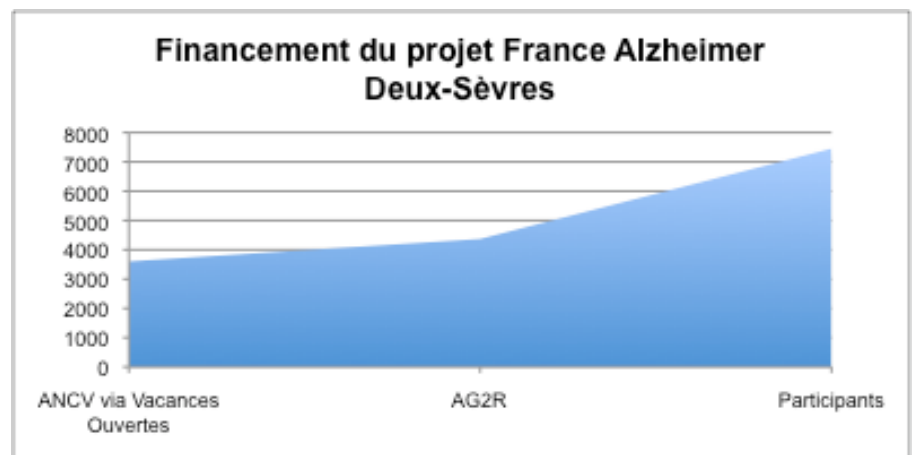
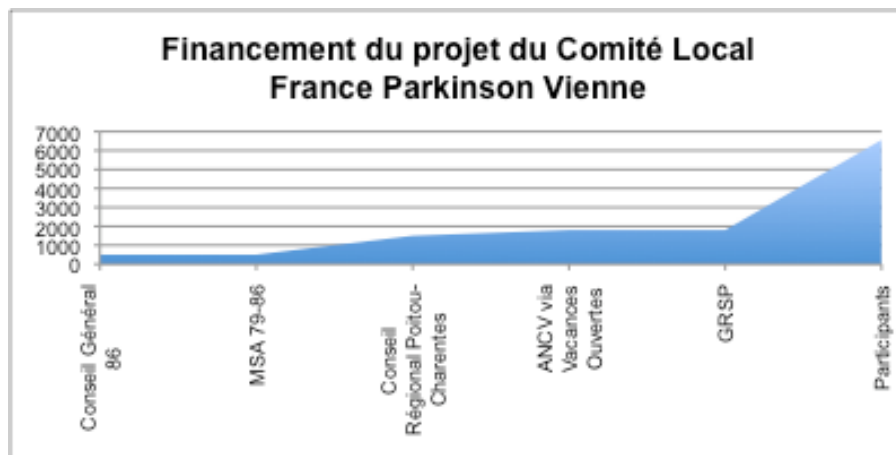
Formules de restauration des séjours vacances des aidants



Les aidants ont majoritairement opté pour la pension complète.

La différence est très marquée entre les départs collectifs et individuels puisque la quasi totalité des départs en individuels se sont fait en gestion libre tandis que les départs collectifs ont tous pris une pension complète.

Les financements mobilisés pour les projets de départs collectifs



VOS CONTACTS

Si vous souhaitez réfléchir à la question du répit des aidants, l'association Vacances Ouvertes est à votre disposition.

Mme Alexandra GRÉZANLÉ

1, rue de Metz

75010 PARIS

Tél : 01 56 03 92 92

agrezanle@vacances-ouvertes.asso.fr

Un projet soutenu par :



Notre association est partenaire des régions :



Pour plus d'informations :

www.vacances-ouvertes.asso.fr/aidants

Vous y trouverez :

- *Le dossier de présentation*
- *L'appel à projets destiné aux acteurs locaux*
- *Les bilans*